

ACTION DE FORMATION (1.1)

CERTIFICAT D'APTITUDE DU CHIEN MÉDIATEUR

Proposé par l'Organisme de formation : Univers de la Médiation Animale - L.C Lux

Nous sommes engagés à offrir des formations de haute qualité et à aider nos élèves à atteindre leur plein potentiel dans le domaine de la médiation animale. Ce document présente l'action de formation proposées par le centre de formation en médiation animale de référence "Univers de la Médiation Animale" :

Action 1.1 : CERTIFICAT D'APTITUDE DU CHIEN MÉDIATEUR

Sous la forme d'un Blended learning, cette action formation complète et pratique combine des modules théoriques sous différents formats, des exercices rédactionnels et deux jours de stage pratique au sein d'une entreprise de médiation animale et de zoothérapie.

Sommaire :

Cette action de formation permet d'établir :

- 1. Objectifs** de formation : Devenir intervenant.
- 2. Formules** de formation : Au centre, ou en mixte.
- 3. Modalités** d'admission : Prérequis et procédure.
- 4. Plan de formation** : Objectifs et Moyens.
- 5. Formation théorique** : Etude et transmission.
- 6. Stage pratique** : Découverte et approfondissement.
- 7. Fin de formation** : Suivi Post-Formation

L'Univers de la Médiation Animale s'engage à respecter l'action de formation ci-décrite pour le stagiaire et ce pendant toute la durée de la formation. L'action de formation si présente développe les différents points du déroulé de formation et permet de connaître la procédure générale de formation. Les informations données ici sont non-exhaustives. Si besoin, pour constitution d'un dossier, les procédures complètes de chaque étape de formation ou d'une étape particulière sont disponibles sur demande au bureau de formation, par mail ou par téléphone

➤ 1. Objectifs de formation : Certifier le futur chien médiateur.

Cette action de formation est une évaluation du chien :

Il faut bien noter que cette action de formation est **un processus d'évaluation** et non pas un parcours d'apprentissage. Un dossier théorique comprenant l'ensemble des savoirs jugés indispensables par l'équipe de formation vous sera transmis sur votre plateforme de formation dédiée afin de préparer la présentation de votre chien médiateur en évaluation. Ce dossier théorique ne mène à aucun exercices rédactionnels évalués mais il est utile pour préparer votre chien à devenir un futur chien médiateur. La seule évaluation qui aura lieu est une évaluation pratique. Durant 2 journées de stage pratique en entreprise, les formateurs évaluent les aptitudes du chien médiateur et la relation positive que l'élève arrive à mettre en place avec son compagnon au cours d'une séance de médiation animale.

Cette action de formation permet à l'élève :

- **d'étudier les informations utiles** pour établir une relation saine avec son chien médiateur.
- **d'obtenir le "Certificat d'aptitude du chien médiateur"** nominatif au chien évalué attestant la possibilité au chien d'intervenir en structure ou au domicile en toute sécurité.
- **de réaliser son stage pratique avec son propre compagnon** et de pouvoir obtenir des conseils auprès d'un tuteur de stage spécialisé et compétent.

Cette action de formation est donc à la fois dispensée *en distanciel*, où l'élève réalisera l'étude du dossier théorique en autonomie et la préparation de la présentation de son chien, et *en présentiel*, où l'élève et le chien seront évalués au cours d'un stage pratique en entreprise de médiation animale.

→ Le futur chien médiateur sera examiné dès son arrivée en stage en prenant en considération les informations que vous aurez remplies dans votre questionnaire.

→ Votre formateur et tuteur de stage en intervention en médiation animale remplira la grille d'évaluation du *questionnaire du futur chien médiateur* après chaque journée de travail ou d'intervention en séance.

→ Puis à la fin de votre stage, votre chien passera l'« *Évaluation finale* » avec votre tuteur de stage afin de prétendre à l'obtention de son certificat d'aptitude.

Il est important de bien étudier cette action de formation car elle va **fournir une référence visuelle pour les élèves**, leur permettant de suivre leur progression et de se repérer dans le processus de cette évaluation.

Le Dossier théorique :

La composition du **dossier théorique** a différents objectifs qui réunissent les compétences nécessaires pour mettre en place des séances de médiation animale avec son chien selon les critères évalués par de nombreux professionnels issus des domaines animaliers, de l'éducation canine et de l'éthologie animale. Ces objectifs sont :

- **Module - Définition du chien d'utilité et chien médiateur**
- **Module - Généralités sur la médiation animale et la zoothérapie**
- **Module - Les races canines utilisées en médiation animale**
- **Module - Morphologie et physiologie du chien**
- **Module - Documents du chien et obligations légales**
- **Module - Bases du comportement canin**
- **Module - Principes de base de l'éducation canine**
- **Module - Processus de socialisation du chien**
- **Module - Développement du jeune chien et étapes importantes**
- **Module - Formation spécifique du chien médiateur**
- **Module - Évaluation et certification du chien médiateur**
- **Module - Communication entre le chien médiateur, le médiateur et les bénéficiaires**
- **Module - Comportement spécifique du chien médiateur**
- **Module - Signaux d'apaisement ou de communication du chien médiateur**

Ces objectifs de formation visent à fournir aux apprenants les connaissances approfondies et les compétences nécessaires pour travailler avec succès avec son chien en tant que médiateurs animaliers et pour garantir la sécurité et l'efficacité des séances de médiation animale.

Toute l'équipe de formation assure apporter à chaque élève toutes les compétences nécessaires pour pratiquer par eux-même la médiation animale. Cette action formation complète permettra à chaque élève de mettre en place des séances de médiation animale dans un établissement médico-social, sanitaire, éducatif, pénitencier ou au domicile de personnes fragilisées.

➤ 2. Formules de formation : Au centre, ou, en mixte

Composition personnalisée du parcours de formation.

Les formules présentées ici correspondent à deux façons distinctes de réaliser cette formation. Vous pouvez opter pour réaliser la formation selon la formule “Durant le stage pratique” ou “Durant une autre période”. Il faut noter que ce choix de formule influe sur le déroulement de la formation. Ces 2 formules résument les 2 choix que vous pourrez faire pour réaliser votre évaluation pratique. Notez bien que le temps de formation est différent en fonction des deux formules mais que les prix et les objectifs d'apprentissage sont bien identiques selon les deux formules et qu'aucune distinction n'est réalisée concernant le certificat de réussite à la formation qui est délivré par l'une ou l'autre de 2 formules.:

Formule : Formation Durant le stage pratique (40h),

Le choix “durant le stage pratique” de la formation initiale implique que vous réalisiez le “Certificat d'aptitude du chien médiateur” simultanément à la formation initiale “Spécialisation à la médiation animale” ou “Intervenant à la médiation animale” durant la deuxième semaine de stage pratique mise en place dans ces derniers parcours de formation.

- + Ce choix de formule vous permettra de profiter des heures de stage pratique de votre formation initiale pour réaliser **35 heures de stage pratique en binôme** avec votre fidèle compagnon.
- **Etude en distanciel - FOAD* - 26 heures :**
Plateforme en ligne : Lecture, étude et correction en distanciel des modules théoriques.
- **2 journées de stage pratique en binôme - En présentiel - 14 heures :**
inclus en simultané dans le temps de stage votre formation initiale.
- **+ 3 journées de stage pratique en binôme - 21 heures en plus du temps de formation :**
inclus en simultané dans le temps de stage votre formation initiale.

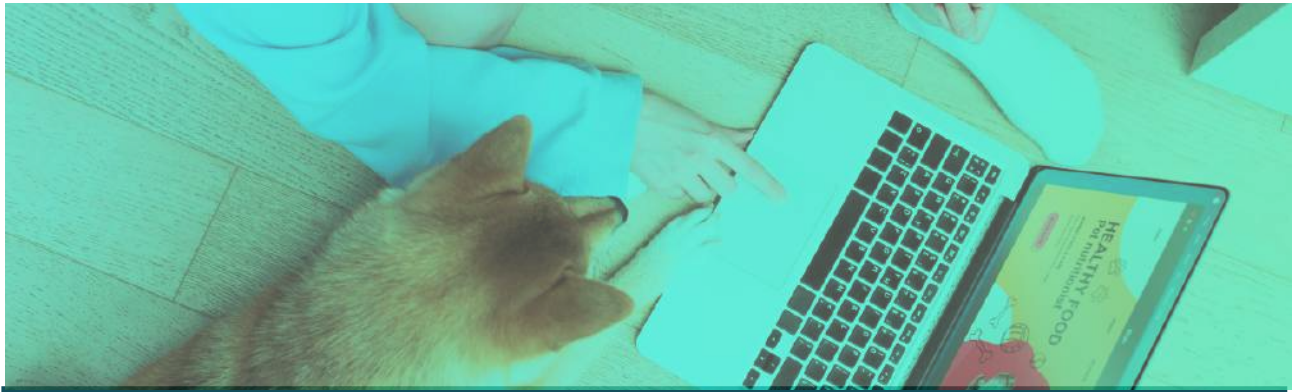
Formule : Formation Durant une autre période (40h),

Le choix “durant une autre période” implique que vous réalisiez le “Certificat d'aptitude du chien médiateur” durant une période de stage pratique en entreprise de médiation animale mise en place spécialement pour réaliser le certificat avec votre chien médiateur. Pour cette période, l'élève reviendra en stage pratique à un autre moment, en supplément, et après votre formation initiale “Spécialisation à la médiation animale” ou “Intervenant à la médiation animale” à la date que vous souhaitez et que vous établirez selon les possibilités de l'entreprise partenaire de stage qui accueille le stagiaire.

- + Ce choix de formule ajoutera **2 journées supplémentaires** de stage pratique en entreprise en binôme avec votre chien en plus des deux semaines de stage pratique que vous réaliserez lors de votre formation initiale.
- **Etude en distanciel - FOAD* - 26 heures :**
Plateforme en ligne : Lecture, étude et correction en distanciel des modules théoriques.

- **2 journées de stage pratique en binôme - En présentiel - 14 heures :**
Temps supplémentaire en entreprise, non-compris dans le temps de la formation initiale.

* **FOAD - La formation ouverte à distance ou digital learning va de pair avec l'utilisation d'outils numériques. C'est une méthode d'enseignement souple et adaptée en fonction des besoins individuels et collectifs. Elle propose des enseignements dispensés à distance : ordinateur, téléphone, etc.**



Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d'informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 3. Modalités d'admission : Prérequis et procédure

à l'action de formation 1.0 - *Intervenant spécialisé à la médiation par l'animal.*

☑ Prérequis

Il y a différents prérequis académiques pour nos formations de médiation animale.

Pour participer à notre formation de "*Certificat d'aptitude du chien médiateur*" au sein de notre centre de formation "*Univers de la Médiation Animale*", il est important de respecter certains prérequis. Ces prérequis garantissent la sécurité, le bien-être des animaux et des publics rencontrés lors de votre stage pratique.

Tout d'abord, **votre animal** doit remplir les critères suivants :


- 👉 Identification : Votre animal doit être dûment identifié conformément aux réglementations en vigueur.
- 👉 Vaccination : Votre animal doit être à jour dans ses vaccinations, et un carnet de santé faisant foi devra être fourni.
- 👉 Accompagnement lors des visites : Lors des visites et des déplacements, votre animal doit être accompagné à la fois par vous, en tant que maître, et par un formateur. Cela garantit la sécurité et la gestion appropriée de l'animal lors des interactions avec les bénéficiaires.

Non obligatoire, mais fortement conseillé :

- 👉 Évaluation comportementale : Votre animal doit avoir passé une évaluation comportementale neutre ou de niveau 1. Cette évaluation est importante pour garantir que

votre animal possède les qualités et les aptitudes nécessaires pour intervenir en entreprise auprès de publics mineurs ou fragilisés.

De plus, **en tant qu'élève**, vous devez remplir les critères suivant :

 Être formé à la médiation animale : Avoir suivi une formation complète en médiation animale ou être certifié par l'une de nos deux formations préalables : "Spécialisation à la médiation animale" ou "Intervenant à la médiation animale". Ces formations vous fourniront les connaissances fondamentales sur la médiation animale et vous prépareront à approfondir vos compétences en tant que collaborateur de votre futur chien médiateur.

Le Questionnaire du futur Chien médiateur :

Avant votre en stage pratique, vous devrez remplir le questionnaire du chien médiateur. Ce questionnaire mènera, votre animal et vous, à préparer votre entrée en formation. Les élèves doivent répondre à ces questions soigneusement et en toute franchise. L'éducateur canin examinera attentivement chacune des réponses qui permettront de personnaliser l'étude de votre chien. Pensez à bien développer vos réponses. Plus il y a d'infos, mieux nous pourrons évaluer et comprendre ce cher compagnon à poils. L'élève doit nous retourner, rempli et signé, le "questionnaire du futur chien médiateur", au moins une semaine avant le début de son stage pratique. Pensez bien à prendre ce questionnaire imprimé et rempli avec vous lors de votre venue en stage. Il servira à l'évaluation de votre chien tout au long de votre stage pratique..

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires concernant les prérequis ou toute autre information sur notre programme de formation."

Procédure d'admission

Les élèves intéressés par nos formations de médiation animale doivent remplir un formulaire de demande d'inscription. Ce formulaire d'inscription est disponible sur notre site web ou peut être envoyé, sur demande, par mail. Afin de compléter et constituer son dossier d'admission, tout élève devra transmettre au bureau de formation un ensemble de pièces jointes à son dossier :

- Dossier d'inscription dûment rempli. (*Si nouvel élève*)
Si il n'a pas déjà été transmis antérieurement pour une formation initiale.
- Conditions générales de vente, paraphées et signées (*Si nouvel élève*)
Si il n'a pas déjà été transmis antérieurement pour une formation initiale.
- Règlement intérieur du stagiaire, paraphé et signé (*Si nouvel élève*)
Si il n'a pas déjà été transmis antérieurement pour une formation initiale.
- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) (*Si nouvel élève*)
Si il n'a pas déjà été transmis antérieurement pour une formation initiale.
- Un extrait du casier judiciaire. (*Si nouvel élève*)
Si il n'a pas déjà été transmis antérieurement pour une formation initiale.
- Les derniers diplômes ou les certifications les plus élevées. (*Si nouvel élève*)
Si ils n'ont pas déjà été transmis antérieurement pour une formation initiale.

Les candidats seront invités à participer à un **entretien d'admission individuel** pour discuter de leur motivation et de leurs objectifs de formation. Une fois acceptés, les élèves devront s'acquitter des frais de formation avant le début des cours. Les places sont limitées, il est donc recommandé de soumettre votre demande d'inscription dès que possible pour garantir votre place dans la formation de votre choix.

“ Les chiens médiateurs nous enseignent des leçons précieuses sur l'empathie, la patience et la compassion “



Lydie COUSIN, directrice du centre de formation.

🗨 Entretien d'admission individuel :

Le centre de formation s'engage à connaître le public accueilli lors de ces formations afin d'adapter, si faire le peut, la formation à ses besoins. Pour ce faire, un responsable du bureau de formation du centre "Univers Médiation Animale" prend en compte le niveau de connaissances et d'expérience de chaque apprenant, leurs préférences d'apprentissage et leurs objectifs professionnels. Bien sûr, en tant que centre de formation inclusif, "Univers de la Médiation Animale" s'efforce de fournir un environnement d'apprentissage accessible et inclusif pour tous les apprenants, y compris les personnes en situation de handicap.

📄 Adaptation individuel et situation de handicap :

Pour cela, nous avons mis en place différentes dispositions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant. Tout d'abord, nous sommes en mesure d'adapter les formats de nos supports de cours pour qu'ils soient accessibles aux personnes malvoyantes ou non-voyantes. De plus, nous pouvons proposer des interprètes en langue des signes et des transcriptions en temps réel pour les personnes sourdes ou malentendantes, sous réserve de financement extérieur au centre de formation des frais éventuels pour sa mise en place.

Nous sommes également en mesure d'adapter nos méthodes d'évaluation pour les apprenants ayant des besoins spécifiques, telles que des évaluations orales ou des supports d'évaluation alternatifs. Enfin, nous nous engageons toujours, dans la mesure du possible, à fournir des équipements d'assistance pour les apprenants ayant des besoins spécifiques où à adapter le parcours personnel de formation afin de permettre à tous les stagiaires d'être en mesure de suivre la formation en médiation animale.

Nous sommes conscients que chaque personne en situation de handicap ou non peut avoir des besoins différents, c'est pourquoi nous encourageons les apprenants à nous contacter à l'avance pour discuter de leurs besoins spécifiques afin que nous puissions leur offrir le meilleur accompagnement possible.

Le personnel référent handicap du centre de formation chargé de votre situation sera amené à prendre contact avec vous pour prévoir au mieux l'adaptation de votre parcours de formation à vos contraintes personnelles.

Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d'informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 4. Plan de formation : Objectifs et Moyens

Le **plan de formation** est composé de l'ensemble des actions de formation qui seront suivies par les élèves en formation, les évaluations de compétences, et la validation des acquis de l'expérience ainsi que les horaires des étapes de formation permettant d'établir le calendrier prévisionnel. Le plan de formation reprend la totalité du contenu de formation qui comprend les concepts, les théories, les compétences pratiques et les informations pertinentes qui seront enseignées aux participants. Il est structuré de manière à atteindre au mieux les objectifs de formation.

Les **objectifs de formation**, listés pour chaque module du plan de formation, définissent ce que les participants devraient être en mesure de faire ou de comprendre à la fin de chaque module de formation. Ils définissent les compétences ou connaissances spécifiques qui seront acquises pour obtenir la certification de réussite à la formation. Le plan de formation reprend succinctement les moyens techniques employés et mis à disposition pour atteindre les objectifs fixés.

Les **moyens techniques** sont toutes les méthodes et les approches pédagogiques utilisées pour transmettre le contenu de formation aux apprenants du centre de formation. Il peut inclure des présentations, des études de cas, des activités interactives et évaluation en présentiel et des annexes numériques et vidéos... En effet, la formation se présente sous la forme d'un Blended Learning. C'est un mélange des méthodes d'apprentissage alliant formation en e-learning et évaluation pratique. On commence la formation par du e-learning afin d'apprendre les fondamentaux théoriques puis un stage en entreprise pour mettre en pratique certains points et certifier ses acquis.

Temps total de formation : 40 heures

Les temps indiqués correspondent à une évaluation chiffrée du temps moyen de formation des élèves déjà diplômés et permettent d'avoir une idée claire du temps à mobiliser pour réaliser le parcours du plan de l'action de formation. Cependant il faut noter que ces temps peuvent être plus courts ou plus longs en fonction de la rapidité d'exécution de chacun. La durée de la formation est établie en moyenne pour être suffisante pour atteindre les objectifs pédagogiques et permettre aux participants d'acquérir les compétences et les connaissances visées. Selon, le *décret n° 2015-790 du 30 juin 2015*, la durée de la formation est fractionnée en modules de durée variable, en prenant en compte les spécificités de chaque action.

Contrôle du temps de formation et des entretiens : asynchrone par validation.

Selon l'*article L6353-1 du Code du travail*, le dispositif de formation à distance de l'organisme de formation Univers de la Médiation Animale garantit le suivi et le contrôle effectif du temps de formation par le stagiaire, ainsi que l'interaction avec les formateurs. Le bureau de formation est chargé d'examiner la réalisation de chaque missions de formation de l'apprenant : *les entretiens qui doivent être réalisés, le suivi du plan de formation, le suivi des exercices et évaluations*. Les formateurs évaluent chaque module réalisé à distance par des exercices ou des entretiens avec les tuteurs de stage, validant les horaires établis par le planning personnel de formation de l'apprenant, après réussite, et en cohérence avec les temps de formation indiqués dans le plan de formation ci-dessous.

Les formateurs envoient tout le contenu de formation échangé avec l'élève au bureau de formation. Le contrôle du temps de formation n'est pas obligatoire et s'effectue à l'inscription sur demande de l'employeur ou de l'organisme financeur de la formation. De cette manière, à la fin de chaque module, l'apprenant devra transmettre son planning personnel de formation au bureau de formation de l'Université de la Médiation Animale afin d'en obtenir la validation et la signature. Ce planning personnel de formation reprend l'ensemble des heures et journées de travail, d'échange et d'apprentissage de l'élève pour chaque module de formation. Le volume horaire total du planning personnel de formation ne peut pas excéder 150 heures. Les temps définis dans le plan de formation ci-dessous sont un indice qui permet d'établir un planning de formation cohérent. Des heures supplémentaires sont parfois nécessaires ou demandées pour atteindre les objectifs fixés. Les heures supplémentaires de formation à distance ne seront pas facturées mais seront à la responsabilité de l'élève qui devra en répondre envers son employeur ou son organisme financeur de formation.

★ **Module Théorique : Le chien médiateur (26h)**

- **Module - Définition du chien d'utilité et chien médiateur :**
Ce module vise à fournir une compréhension claire de ce qu'est un chien d'utilité et un chien médiateur. Il explique les différences entre ces termes, met en évidence les caractéristiques et les compétences recherchées chez un chien médiateur, et souligne l'importance de leur rôle dans les activités de médiation animale.
- **Module - Généralités sur la médiation animale et la zoothérapie :**
Ce module introduit les concepts de base de la médiation animale et de la zoothérapie avec le chien. Il explore les différentes approches et applications de ces pratiques, ainsi que les bienfaits et les objectifs visés dans les domaines médico-sociaux, sanitaires et éducatifs.
- **Module - Les races canines utilisées en médiation animale :**
Ce module se concentre sur les races de chiens couramment utilisées en médiation animale. Il fournit des informations sur les caractéristiques spécifiques de chaque race, leurs aptitudes naturelles, leurs comportements et leurs besoins, afin d'aider les apprenants à choisir les chiens les plus appropriés pour leur projet de médiation animale.
- **Module - Morphologie et physiologie du chien :**
Ce module aborde la structure physique et les fonctions biologiques essentielles chez le chien. Il examine la morphologie externe du chien, les différentes parties du corps, les systèmes organiques importants, ainsi que les caractéristiques anatomiques et physiologiques spécifiques qui influencent le comportement et la santé du chien.
- **Module - Documents du chien et obligations légales :**
Ce module informe sur les documents et les obligations légales liés à la possession et à l'utilisation d'un chien médiateur. Il explique les certificats, les vaccinations, les assurances responsabilité civile, les normes de bien-être animal et les réglementations spécifiques qui doivent être respectées pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les acteurs impliqués.
- **Module - Bases du comportement canin :**
Ce module explore les principes fondamentaux du comportement canin. Il examine les comportements instinctifs, les besoins comportementaux spécifiques, la communication canine, les cycles comportementaux, les motifs de motivation et les facteurs environnementaux qui influencent le comportement du chien.

- **Module - Principes de base de l'éducation canine :**
Ce module présente les principes de base de l'éducation et de la formation du chien. Il aborde les techniques d'apprentissage, les méthodes de renforcement positif, les commandes de base, la gestion des comportements indésirables et les bonnes pratiques pour établir une relation de confiance et de coopération avec le chien médiateur.
- **Module - Processus de socialisation du chien :**
Ce module explique l'importance de la socialisation précoce du chien et fournit des directives sur la manière de socialiser efficacement un chien médiateur. Il couvre les périodes critiques de socialisation, les interactions avec les autres chiens, les humains et les environnements variés, afin de favoriser des interactions positives et une adaptation optimale aux situations de médiation animale.
- **Module - Développement du jeune chien et étapes importantes :**
Ce module examine les différentes étapes de développement du jeune chien, de la naissance à l'âge adulte. Il met en évidence les étapes clés de croissance, les besoins spécifiques à chaque stade, les périodes sensibles d'apprentissage et les activités recommandées pour favoriser un développement sain et équilibré chez le chien médiateur.
- **Module - Formation spécifique du chien médiateur :**
Ce module se concentre sur la formation spécifique du chien médiateur. Il aborde les techniques de formation avancées, les compétences requises pour travailler dans des environnements thérapeutiques et éducatifs, ainsi que les exercices spécifiques pour développer les capacités et les comportements nécessaires au rôle de chien médiateur.
- **Module - Évaluation et certification du chien médiateur :**
Ce module explique le processus d'évaluation du chien médiateur. Il présente les critères d'évaluation, les tests de comportement, les compétences requises et les normes de performance attendues pour obtenir la certification du chien médiateur. Il souligne également l'importance de l'évaluation continue pour maintenir le niveau de compétence et de sécurité du chien médiateur.
- **Module - Communication entre le chien médiateur, le médiateur et les bénéficiaires :**
Ce module met l'accent sur la communication efficace entre le chien médiateur, le médiateur et les bénéficiaires. Il explore les techniques de communication non verbale, l'interprétation des signaux émis par le chien et les compétences nécessaires pour établir une relation positive et sécurisante avec les bénéficiaires de la médiation animale.
- **Module - Comportement spécifique du chien médiateur :**
Ce module se penche sur les comportements spécifiques attendus d'un chien médiateur. Il aborde la gestion des interactions avec les bénéficiaires, la maîtrise de l'impulsion, la stabilité émotionnelle, la capacité d'adaptation et les comportements appropriés pour garantir des séances de médiation animale sécurisées, efficaces et bénéfiques.
- **Module - Signaux d'apaisement ou de communication du chien médiateur :**
Ce module enseigne aux apprenants à reconnaître et à interpréter les signaux d'apaisement et de communication émis par le chien médiateur. Il met en évidence les comportements et les expressions qui indiquent le niveau de stress, d'inconfort ou de bien-être du chien, permettant ainsi une interaction respectueuse et adaptée dans le contexte de la médiation animale.

Évaluation : Sans évaluation, Questionnaire du futur chien médiateur.

Méthode d'évaluation : Sans évaluation, Étude du questionnaire du futur chien médiateur.

Évaluateur : Sans évaluation, Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos annexes, annexes de modules, Questionnaire du futur chien médiateur.

★ **Stage Pratique** : “Certification du chien médiateur” (14h)

Pratique : Deuxième session

- Permettre aux apprenants de découvrir le métier de médiateur animalier.
- Se familiariser avec le métier de médiateur animalier les différentes pratiques utilisées dans ce domaine.
- Les apprenants seront accompagnés par un tuteur expérimenté et auront l'occasion d'observer les interactions entre les animaux médiateurs et les bénéficiaires, ainsi que les différentes techniques de médiation animale utilisées. Ils pourront également participer à certaines activités avec les animaux.

Soin des animaux : Cette étape est essentielle, le bien être des animaux doit être pris en compte aussi bien pendant les soins quotidiens et les périodes de préparation des animaux aux séances. Vous serez mis en contact avec plusieurs types d' animaux (jusqu'à 10 espèces différentes). Le refus de réaliser cette partie de la formation entraînera une absence de certification.

Notez bien que si l'élève a opté pour la formule “Durant le stage pratique”, il effectuera son évaluation du certificat d'aptitude du chien médiateur durant la deuxième période de stage de la formation initiale en médiation animale qui dure 35 heures. C'est à dire que dans cette formule, l'élève effectuera encore 3 journées de stage pratique supplémentaire en binôme avec son chien médiateur à la suite de la période de 14 heures de certification qui aura lieu au début de la deuxième semaine de stage afin d'approfondir ses compétences et son expérience.

Évaluation : Évaluation continue.

Méthode d'évaluation : Fiche d'évaluation pratique et observations.

Évaluateur : Tuteur de stage.

Moyens techniques : Matériel de séance, accompagnement personnalisé du tuteur.

★ **Parcours Post-Formation** : “Suivi des élèves : 6 mois / 1 an” (*temps supplémentaire*)

Théorique : Deuxième session

- Confirmer, améliorer, réorienter son projet de médiation animale.
- Échanger avec des formateurs et d'autres acteurs de la médiation animale et ancien élève ayant suivi le même parcours de formation.
- S'informer des dernières actualités en médiation animale et obtenir les pistes innovantes à suivre pour la prochaine année.

Évaluation : Aucune.

Méthode d'évaluation : Aucune.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : visioconférence collective (*présence non obligatoire*), questionnaire d'évaluation en ligne.

★ **Agencement du plan de formation :**

Le plan de formation présenté n'est pas un ordre établi impératif mais conseillé. Les modules de formation peuvent être agencés différemment en fonction des besoins des élèves et de la formule de formation choisie.

Le plan de formation présente l'ensemble des actions et des objectifs de manière non-exhaustive. Le bureau de formation reste à votre disposition pour répondre à toutes questions éventuelles ou pour éclaircir un point de l'action de formation ci-présente.



Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d'informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 5. Formation théorique : Étude et transmission.

La formation théorique est réalisée en partie de manière synchrone et de manière asynchrone.

Formation distanciel “Asynchrone” :

- Les stagiaires **échangeront avec leur formateur référent** attiré par mail, à n’importe quel moment où le formateur répondra avec un délai de 10 jours maximum.
 - L’étude des modules et le visionnage des vidéos devront être réalisés sur le temps personnel affecté à la formation (26h).
-

Déroulement de la formation théorique :

Les moyens mis à disposition :

Une fois la totalité des documents d’inscription remplis, signés et renvoyés au service des inscriptions, le stagiaire se voit attribué :

- 1. La plateforme de formation :** Un accès privé à la plateforme numérique MOOC de l’Univers de la Médiation Animale, sur laquelle le stagiaire pourra retrouver l’ensemble des ses documents et informations relatifs à son parcours de formation ainsi que l’état d’avancé de sa formation. Les apprenants y trouvent des formations sous forme de vidéos, de présentations PowerPoint, de livrets de formation, d’annexes, d’exercices, d’espaces d’échange. L’apprenant y retrouve beaucoup de ressources pédagogiques qu’il peut consulter quand il veut
 - Les **livrets numériques** de formation.
(Document de module 1 à 4 au format .PDF)
 - Les **vidéos** de module à étudier.
(Des vidéos en lecture en ligne de 30 min à 1 heure sur tous les sujets de la formation).
 - Les **annexes et guides** de formation.
(Des documents externes utiles à l’apprentissage et les documents types d’aide aux exercices).
 - Le **questionnaire du futur chien médiateur** de formation.
(Des fiches d’exercices expliquées avec toutes les questions de formation qui seront évaluées).
 - Les **fiches d’évaluation pratique**.
(Des documents reprenant l’ensemble des critères évalués pour chaque module de formation).
 - Les **informations pratiques** afférentes à la formation *(calendrier, planning livret d’accueil, fiche de suivi, livret de formation pratique...).*
- 2. Des formateurs à disposition** qui suivront personnellement le stagiaire dans tout son parcours d’évaluation. Les formateurs sont attribués en fonction des disponibilités, ainsi que des spécialités des formateurs afin de correspondre au mieux aux attentes du stagiaire.

Ils accompagneront, guideront et évalueront le stagiaire tout au long de son parcours. Les formateurs restent disponibles par téléphone et par mail aux horaires d'ouverture du centre de formation afin d'aider le stagiaire dans sa compréhension des modules.

☐ L'organisation de la formation théorique :

1. Entretien de stage :

Environ 30 minutes.

Le stagiaire est contacté par le service du bureau de formation de l'Univers de la médiation animale afin d'échanger sur son projet d'évaluation du chien médiateur et planifier sa venue en stage pratique. Cet entretien téléphonique permet de noter toutes les informations de l'élève qui seront compilées et serviront dans une fiche de liaison avec les autres acteurs de la formation. L'entretien permettra de fixer les dates de venue en stage en fonction des capacités, du temps et de l'implication prévu par le stagiaire pour réaliser la préparation de présentation de leur chien médiateur en suivant le dossier théorique et le questionnaire du futur chien médiateur.

☐ La méthode d'apprentissage :

- a. **L'étude en autonomie** : L'élève aura à sa disposition le dossier théorique du chien médiateur qui reprend l'ensemble des critères d'enseignements évalués importants pour bien préparer la présentation de son chien médiateur pour son évaluation au certificat d'aptitude. L'élève étudiera à distance, l'ensemble des contenus proposés, pour préparer sa venue en stage pratique et être formé tout comme son fidèle compagnon à obtenir le certificat. Le dossier théorique est accompagné d'un questionnaire long reprenant l'ensemble des critères qui seront évalués lors des exercices pratiques et des mises en situation avec le tuteur de stage. Ce questionnaire servira de lien entre le tuteur de stage, les formateurs, l'élève et son fidèle compagnon canin.

La préparation de l'évaluation est dirigée par la trame du plan pédagogique établie dans le dossier théorique. L'élève est autonome pour étudier à distance et de manière asynchrone les différents contenus de formation aux moments qu'il le souhaite et pourra demander l'aide d'un formateur si besoin pour l'aider à comprendre un élément spécifique ou diriger la préparation de son évaluation.

➤ 6. Stage pratique : Découverte et approfondissement.

La formation pratique, “en présentiel” :

La formation pratique se déroule en **1 session de formation** d’une durée totale de **14h** de stage pratique en présentiel, soit, idéalement, *2 journées de 7h00*, pouvant être consécutives ou non, en fonction des possibilités aux dates choisies par le stagiaire et du choix personnel du stagiaire.

! Un stage obligatoire.

Le stage pratique est obligatoire pour valider la certification des aptitudes du chien médiateur. Le stagiaire sera bien souvent seul, ou en petit groupe de 2 ou 3, avec le tuteur de stage référent pour réaliser son stage pratique et son évaluation pratique.

🔍 Où réaliser le stage pratique ?

à Vesoul au centre de formation *ou* chez un partenaire de stage proche du stagiaire.

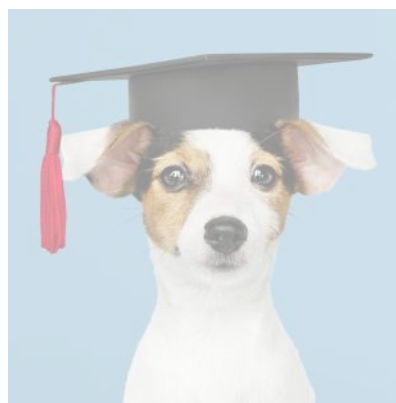
Le stage pratique peut être effectué au centre de formation “Univers de la Médiation Animale” à Vesoul, ou chez un partenaire de stage inscrit sur la liste des partenaires de formation. Si l’élève ne souhaite pas venir au centre de formation pour raison personnel il pourra effectuer son stage plus proche de chez lui en fonction de cette liste de partenaires exclusifs du centre de formation. La liste des partenaires de formation n’est pas communiquée, mais l’élève aura les informations des 3 partenaires de formation les plus proches de son domicile, où autour d’un lieu précis qu’il aura communiqué au centre de formation, afin d’effectuer un choix de tuteur de stage. Ces partenaires seront communiqués sur demande et si besoin par téléphone ou lors de l’entretien d’admission.

1 🚗 La session pratique d’évaluation du chien

Une évaluation sur le terrain en entreprise (14h)

L’objectif de cette semaine est d’évaluer le chien médiateur de l’élève au cours de différents exercices pratiques et de mises en situation. Le stagiaire accompagnera le tuteur de stage et intervenant en médiation animale dans sa pratique de la médiation animale afin de réaliser des séances avec son propre chien médiateur. Le stagiaire sera amené à suivre et se déplacer avec son chien et avec l’intervenant tuteur de stage dans les différents établissements prévus dans son planning de stage.

À la fin de chaque séance, le tuteur de stage évaluera les critères présents dans la fiche d’évaluation du certificat du chien médiateur et échangera avec le stagiaire sur les différents aspects pratiques vu dans la journée. Le tuteur de stage revient sur la mise en application du contenu théorique étudié avant sa venue en stage pratique. Il sera accompagné de son tuteur de stage afin de mettre en pratique l’ensemble des points étudiés lors de sa première semaine et sera évalué avec son chien médiateur par son tuteur de stage sur une séance complète de médiation animale en fonction de la grille d’évaluation identique chez tous les partenaires de stage.



Une évaluation finale fixant le niveau atteint par le stagiaire est réalisée au terme de la séance par le tuteur de stage et en lien avec le formateur référent du centre de formation.

Cette évaluation finale peut déboucher sur 5 possibilités :

- La **validation des compétences** du chien médiateur sans réserve ou avec des conseils de complément de travail post-évaluation (*pour certains aspects ou public*).
- L'**obligation de complément** de formations, *afin de pouvoir valider les capacités du chien médiateur et du stagiaire à nouveau et aux frais du stagiaire sauf si un accord est établi de financement du rattrapage par le centre de formation. Accord ne pouvant être établi qu'après échange avec le bureau de formation.*
- Le **constat de non-prédisposition** du chien médiateur *à réaliser des séances de médiation animale qui mène à une fin de formation sans l'obtention du certificat d'aptitudes du chien médiateur.*



Les entretiens de fin de stage (environ 1 heure)

1. Avec le tuteur de stage ou le responsable de l'entreprise partenaire accueillante.

L'entretien de fin de stage a lieu en présence du stagiaire et du tuteur de stage. Il permet de répondre à toutes les interrogations du stagiaire et de faire le point sur ses apprentissages récents et l'évaluation qui vient d'être réalisée. Cet échange entre le tuteur et le stagiaire a lieu souvent à la suite de la dernière séance réalisée avec le chien médiateur et permet de faire le point sur des sujets intéressants lors de la période de stage mais sur lesquels le tuteur de stage ou le stagiaire n'auraient pas eu le temps d'échanger. C'est aussi l'occasion de faire un point argumenté sur les différentes évaluations du chien médiateur qui ont été réalisées par le tuteur de stage. Le tuteur de stage expliquera les commentaires d'évaluation qu'il aura effectué. Ces temps d'échange calme et privé devront aussi offrir l'opportunité au stagiaire d'être écouté sur les remarques positives comme négatives qu'il voudra effectuer suite à sa période de stage et sera invité à se prononcer en toute franchise.



L'évaluation (environ 1 heure)

Avec le tuteur de stage et le responsable de l'entreprise partenaire accueillante.

Le stage pratique est évalué selon des critères établis par l'équipe de formation et visible par tous dans le livret de formation pratique. L'évaluation se déroule de manière synchronique. Elle se décompose en deux parties :

- **Évaluation préalable** - Analyse du questionnaire du futur chien médiateur.
qui s'effectue à la lecture du questionnaire du futur chien médiateur.
Le formateur et tuteur de stage se réserve le droit de refuser l'arrivée d'un chien médiateur en stage s'il considère que les réponses au questionnaire indiquent un éventuels dangers pour la réalisation des séances. Dans cet optique, le formateur contactera le stagiaire pour lui informer des choix qui lui seront proposés :
 - *Travailler avec le futur chien médiateur sur les points sensibles relevés par le formateur avant de proposer à nouveau une date de présentation du chien médiateur.*

ou

- *L'annulation de l'action de formation et le remboursement partiel proportionnel en temps à l'étape actuelle d'avancée de la formation selon le plan de formation.*
- **Journée d'évaluation** - Séance de médiation animale évaluée avec le chien médiateur. *qui s'effectue lors de la période de stage et qui sera évaluée à chaud après une séance effectuée par le stagiaire avec son chien médiateur en évaluation. Cette journée évalue les aptitudes du chien médiateur présenté à réaliser des séances de médiation animale auprès des divers publics rencontrés dans le respect du cadre qu'il lui est fixé pour assurer la réussite et la sécurité de la séance.*

Quand réaliser mon stage pratique ?

La session pratique d'évaluation doit être effectuée après l'envoi et l'étude du questionnaire du futur chien médiateur et après l'étude du dossier théorique.

Le calendrier de formation

Validation des dates en 2 étapes,

Le calendrier de formation reprenant les dates des deux sessions de stage pratique sera pré-établies lors de l'entretien téléphonique de préparation de stage avec le bureau de formation et sera validé par une convention de stage tripartite dans un second temps. Cette méthode en 2 étapes permet à l'élève-stagiaire de prévoir sa venue au centre avant d'en valider les dates de formation par la signature de la convention de stage tripartite et son envoi en retour par mail au bureau de formation.

Au centre de formation de VESOUL.

Les sessions de stage au centre de formation à Vesoul, sont réalisées en partenariat avec l'Association de Zoothérapie de l'Est (AZE) et sont gérées directement par le bureau de formation lors des entretiens et échanges avec l'élève-stagiaire.

Chez une entreprise partenaire de stage.

Les sessions de stage à Distance sont, elles, à définir avec le partenaire de formation pratique. Le centre de formation de l'Univers de la médiation animale se charge de planifier en amont avec le stagiaire et informera le partenaire de stage des éventuelles dates de stage pratique souhaité par le stagiaire. Le bureau de formation communiquera ensuite les informations de contact du partenaire de formation par mail à l'élève-stagiaire. L'élève-stagiaire prendra contact avec l'entreprise partenaire de stage et ils conviendront ensemble du calendrier et du planning des sessions de formation en stage pratique. Enfin, l'élève stagiaire informera le bureau administratif de formation afin de lui transmettre le calendrier établi. Le bureau de formation pourra ainsi convenir d'une convention de stage tripartite qui actera l'accord de stage pratique établi entre les trois parties.

le planning de formation

Le planning de formation reprend les horaires de session de stage des élèves, les actions réalisées lors des journées ainsi que les détails des publics rencontrés en séance, en correspondance avec le calendrier indiqué dans la "convention de stage tripartite". C'est sur le planning de stage que sera indiqué la séance en évaluation du chien médiateur. Les séances de médiation animale organisées par l'entreprise partenaire de stage pouvant être amenées à être changées entre le moment de signature

de la convention et le moment de la venue en stage pratique, le planning de stage établi peut être amené à être légèrement modifié. Il sera disponible à chaque instant sur sa plateforme numérique de formation dans un onglet spécifique accessible à tous les élèves.



Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d'informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 7. La fin de formation : Suivi Post-Formation

1. Certification du comité de formation

Étude du dossier de formation des élèves par les membres du jury.

Le comité de formation est une réunion de membres du centre de formation et de partenaires qui établissent des séances de réunion trimestriellement pour statuer de l'état d'apprentissage des élèves en formation au sein de l'institut de formation "Univers de la Médiation Animale".

Ces réunions sont aussi l'occasion pour les différents membres du jury d'échanger sur les cas particuliers de formation qui nécessitent une étude approfondie.

Les **membres du jury** doivent être composés de professionnels qualifiés et expérimentés dans le domaine de la zoothérapie, de la médiation animale ou des domaines médico-sociaux, sanitaires et éducatifs et ayant suivi le parcours de formation au moins en grande partie des élèves. Le comité de formation évalue les compétences de chaque stagiaire en se basant sur les critères préétablis par l'école de médiation animale et sur les évaluations théoriques et pratiques réalisées au long du parcours de formation par les *formateurs*, *tuteurs de stage* et *correcteurs* de formation.

Les **critères d'évaluation** sont clairs, précis, adaptés aux objectifs de la formation et présentés dans les fiches d'évaluation de chaque module de formation. À l'issue de la réunion, le comité de formation délibère sur la réussite ou l'échec de chaque stagiaire. Si un stagiaire est jugé

apte à exercer la médiation animale, il reçoit une attestation de formation ainsi que l'ensemble des documents attestant de son évaluation et justifiant de sa présence et de sa réussite par lettre postal.

2. Suivi Post-Formation

Le parcours des anciens élèves.

A la fin de sa formation et à la suite de sa certification de réussite à la formation, l'élève sera intégré au parcours POST-FORMATION faisant participer tous les anciens élèves du centre de formation. Ce parcours de "suivi Post-Formation" se décompose en différentes étapes facultatives qui seront toutes proposées à l'élève diplômé :

- *Le Questionnaire de satisfaction.**
- *Le Questionnaire Post-Formation, enquête à froid.**
- *La Visioconférence Post-formation 6 mois / 1 an.**
- *Les Visioconférences des anciens élèves.**
- *Les contrats de partenariat.**

Pour les élèves, le suivi post-formation permet de maintenir une relation avec le centre de formation et de recevoir un soutien continu dans leur développement professionnel et permet :

- *Le développement continu des compétences* : Le suivi post-formation permet aux élèves de maintenir leurs compétences en médiation animale à jour et de continuer à apprendre de nouvelles compétences tout en travaillant.
- *Le maintien d'une communauté professionnelle* : Le suivi post-formation permet aux élèves de rester en contact avec leurs pairs et de partager leur expérience, de poser des questions et de recevoir des conseils.
- *L'obtention de nouvelles opportunités* : Le suivi post-formation peut aider les élèves à obtenir de nouvelles opportunités professionnelles en leur fournissant des informations sur les offres d'emploi et les possibilités de travail indépendant.

*En choisissant Univers de la Médiation Animale, les participants ont l'opportunité de bénéficier d'une formation de haute qualité dispensée par des professionnels expérimentés et passionnés par le domaine de la médiation animale. **Que ce soit en présentiel ou en distanciel, l'objectif principal est de permettre aux apprenants d'atteindre leur plein potentiel et de devenir des intervenants compétents et éthiques dans ce domaine en pleine expansion.***

Fait à Vesoul, le 10/10/2022

Lydie COUSIN
Directrice de formation



Paul LANGERON
Secrétaire et formateur

